



LE MOT DU MAIRE

Durant ce premier semestre, l'équipe municipale a travaillé sur l'entretien du patrimoine communal. Vous découvrirez dans cette édition les travaux réalisés en mairie, au cimetière, à l'école et à la salle « La Clairière ».

Des projets d'aménagements sont également à l'étude pour améliorer la sécurité routière sur l'axe principal qui traverse notre commune.

Les règles de circulation de la rue de Wahagnies seront modifiées à compter de la mi-septembre.

La section reliant La Neuville et Wahagnies sera réservée aux piétons et aux cyclistes.

Cette modification, retenue après concertation entre les deux communes, fera l'objet d'un bilan au bout d'une année afin d'évaluer son efficacité pour juguler une insécurité croissante, conséquence d'une circulation automobile en hausse.

Soucieuse d'une meilleure organisation de la collecte de nos déchets, la CCPC met en place une carte d'accès aux déchetteries.

Vous pouvez dès à présent l'obtenir gratuitement.

Cette carte vous sera demandée à partir du 1er janvier 2022.

Selon une récente étude, sur les 186 kg d'ordures ménagères par habitant contenus dans nos sacs poubelles sur une année, 63 kg, soit un tiers, pourraient être valorisés en compostage.

Afin de réduire le tonnage des biodéchets collectés qui représente une charge importante dans le budget et qui se répercute sur la taxe payée par chaque foyer, la CCPC organise des séances d'initiation au compostage.

Chaque participant reçoit un composteur gratuit permettant de valoriser les bio déchets, à savoir ceux issus de la préparation des repas et les restes de nos assiettes. Quelques déchets verts de nos jardins peuvent être ajoutés pour obtenir en quelques mois un compost qui nourrira les plantes de nos jardins.

Ces quelques gestes simples permettraient de réduire notre impact carbone et les tonnages de manière significative.

La rentrée est synonyme de reprise des activités proposées par nos associations, après une longue pause suite à la crise sanitaire. Vous trouverez dans cette édition toutes les informations utiles.

A ce jour, les risques de contamination restent importants.

La vaccination et le respect des gestes barrières nous permettront d'être protégés et de protéger nos proches, famille, amis, voisins.

Restons mobilisés.
Ensemble!

Thierry DEPOORTERE
Maire de La Neuville



Sommaire

- Page 1
Le mot du maire
- Pages 2 et 3
Actualités
- Pages 4 et 5
Communauté de Communes Pévèle Carembault
- Pages 6 et 7
Travaux
- Pages 8 et 9
Les activités
- Page 10
Infos travaux
- Page 11
Numéros utiles
Rétro en images
- Page 12
Médiathèque
Etat civil

Horaires Mairie:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 17h.

Mercredi de 10h à 12h.

Samedi 9h à 12h.

Notre commune est traversée par la route départementale 8. Quelques 1500 véhicules l'empruntent chaque jour.

Les aménagements réalisés ces dernières années (chicanes, plateaux surélevés, plantations, stationnement mi chaussée-mi trottoir) ont permis de réduire la vitesse moyenne dans la commune.

Si 75% des automobilistes respectent la limitation réglementaire de la vitesse fixée à 50km/h en agglomération, force est de constater que de nombreux véhicules dépassent néanmoins cette vitesse.

La commission « sécurité » de la commune travaille depuis quelques mois sur la sécurité de tous les usagers de la route. Elle s'est rendue sur site et a rencontré les responsables départementaux de la voirie et la brigade motorisée de la gendarmerie de La Bassée.

Des propositions d'aménagements ont émergé de cette réflexion et des demandes de subventions auprès du département ont été effectuées. Elles permettront de financer une partie des travaux envisagés.



LES AMÉNAGEMENTS ENVISAGÉS POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ



Création d'un plateau surélevé à l'entrée du village côté Thumeries Wahagnies .



Création de 2 passages piétons supplémentaires à proximité de la Ferme de La Neuville



Signalisation renforcée des passages piétons



Création d'une zone 30km/h le long des maisons blanches dans le virage côté Thumeries avec marquage renforcé au sol et flash de rappel.



Installation de panneaux « stop » à l'intersection de la rue du Gl de Gaulle et de la rue de Wahagnies afin de casser la vitesse dans cette ligne droite.



Eclairage renforcé avec Led bleu au niveau du passage « piétons » situé à proximité de l'arrêt des bus scolaires.

À SAVOIR

La sécurité des piétons passe par le respect des stationnements sur les emplacements réservés en laissant libre la circulation sur les trottoirs.



La municipalité a demandé plus de contrôles de vitesse après la rencontre organisée avec la Brigade Motorisée de La Bassée et dont dépend la commune de La Neuville.



LES RÈGLES DE CIRCULATION CHANGENT RUE DE WAHAGNIES



Les équipes municipales de Wahagnies et de La Neuville se sont rencontrées en début d'année pour aborder les questions relatives à la circulation rue Marcel Sembat (côté Wahagnies) et rue de Wahagnies (côté La Neuville).

Depuis quelques années, une circulation accrue est constatée en début et en fin de journée sur cette route étroite et non adaptée à une telle fréquentation.

En effet, les applications routières indiquent cet itinéraire dès que les bouchons apparaissent sur l'autoroute A1 qui sont, en semaine, quasi quotidiens.

Il en résulte des vitesses excessives, des accotements très dégradés, des croisements délicats, des véhicules stationnés accidentés et des demandes pressantes des riverains pour solutionner une insécurité croissante.

Une réunion d'information a été proposée aux riverains pour présenter la solution retenue permettant de **retrouver un axe apaisé et sécurisant**.

Elle sera à l'essai pour une année à l'issue de laquelle sera présenté le bilan et où seront partagées les remarques des habitants des deux communes.



À compter du 13 septembre, la circulation sur cette voie reliant les deux communes sera réservée aux piétons et aux cyclistes.

La rue de Wahagnies devient donc une voie sans issue qui sera signalée dès l'entrée au carrefour avec la rue du Gl de Gaulle.

Un sens interdit sera installé au bout de la rue de Wahagnies.

Seuls les engins agricoles, services de secours et camions de collecte des ordures ménagères seront autorisés à emprunter cette rue.



NOUVEAU

Découvrez la nouvelle application mobile de LA NEUVILLE :

Infos et alertes, votre mairie vous informe en temps réel sur votre smartphone!

Sélectionnez les rubriques qui vous intéressent et recevez les informations pratiques : dates des encombrants, animations, travaux de voirie, formation compostage, menu de la restauration scolaire, inscriptions aux centres de loisirs, animations communales, arrêtés municipaux...

Télécharger gratuitement l'application :



ANDROID



APPLE

Ma mairie en poche.

- Alertes
- Actualités
- Animations
- Environnement
- Ecole



INTERCOMMUNALITÉ

COMPÉTENCE PLU

Suite au vote favorable de la majorité des communes, la compétence PLU est transférée depuis le 1er juillet à la Communauté de Communes Pévèle Carembault. Elle sera chargée de mettre en place un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui permettra de proposer une cohérence territoriale dans les aménagements futurs, qu'ils soient communautaires comme les équipements sportifs, les zones d'activités, le schéma cyclable, communaux ou liés à des projets de construction par des particuliers.



UNE AIDE POUR L'INSCRIPTION À LA MUSIQUE

Vos enfants ont moins de 19 ans et pratiquent la musique en école labellisée ? Vous habitez dans l'une des 38 communes de la Pévèle Carembault ? Le chèque musique est fait pour vous !

Il s'agit d'une aide de 20 euros, versée aux moins de 19 ans du territoire qui s'inscrivent dans l'une des écoles de musique labellisées. Le montant est doublé si le musicien fait également partie de l'une des harmonies de la Pévèle Carembault.

Le chèque musique est disponible dans les écoles de musique labellisées. Il est à compléter et à rendre à l'école avant le 31 octobre 2021.

Pièces à fournir : justificatif de domicile, pièce d'identité et attestation d'inscription à une harmonie (pour l'aide de 40 euros).

Pour connaître la liste des harmonies concernées, vous pouvez consulter la page: www.pevelecarembault.fr/category/soutien-a-la-musique/



Réservez,
on vous emmène !

SIMPLE RAPIDE GRATUIT*

Accédez rapidement aux gares et points d'intérêt situés sur les secteurs de la Pévèle et du Carembault !



Réservez votre trajet

(réservation à partir du 18/01/2021)

Via l'application **Flexi Pev'ailles** (disponible sur Play store & App store)

Via Internet, sur le site : arcenciel.hautsdefrance.fr

Par téléphone : **03 20 89 30 30**

A partir des lignes **239, 240 et 241**, choisissez votre arrêt et votre horaire**

A SAVOIR



A partir du **01/09/2021**, la numérotation des lignes de bus Arc en Ciel évolue !

La ligne **202** qui dessert La Neuville devient la ligne **852**.



Cette modification n'a pas d'impact sur l'offre de transport, les arrêts desservis et les horaires de passage des cars. **Seuls les numéros changent**.

arc en Ciel. le Département du Nord vous transporte

PASS'DÉCHETTERIES

Demandez gratuitement
votre carte d'accès aux déchetteries
de Genech, Orchies et Thumeries



Pour tout savoir sur le pass'déchetteries :
pevelecarembault.fr

A fin de mieux gérer l'organisation des déchetteries, la communauté de Communes Pévèle Carembault met en place des cartes d'accès.

Instaurées à partir du 30 août pour les artisans, celle pour les particuliers sera obligatoire à partir du 1er janvier 2022

Vous pouvez dès à présent vous connecter sur le site pevelecarembault.ecocito.com pour obtenir gratuitement votre carte d'accès

Des permanences téléphoniques et physiques seront organisées en septembre/octobre pour les usagers ne disposant pas d'un accès internet.

INITIATION AU COMPOSTAGE

**Vous souhaitez faire du compost dans votre jardin et cherchez des conseils ?
Vous avez déjà essayé de faire du compost mais sans résultat ?**

La Pévèle Carembault vous propose de participer gratuitement à une séance d'initiation au compostage qui permettra d'échanger vos expériences avec un maître-composteur !

À la suite de l'initiation, la Pévèle Carembault vous remettra gratuitement, un composteur.

Dates des ateliers :

Mercredi 15 septembre de 18h45 à 20h
salle des fêtes de l'hôtel de ville **Orchies**

Samedi 18 septembre de 10h à 11h15
salle polyvalente de **Camphin en Carembault**

Samedi 25 septembre de 10h à 11h15
Ecole Emilie Carles de **Cappelle en Pévèle**

Mercredi 10 novembre de 18h45 à 20h
85 rue de Roubaix à **Templeuve en Pévèle**

**Sous réserve des conditions sanitaires*



Inscription en ligne via le site de la Pévèle Carembault www.pevelecarembault.fr onglet Gestion des Déchets ou en appelant le 03 20 84 88 65 (sous réserve des places disponibles).

Pour toute question relative à ces initiations, vous pouvez envoyer un mail à dechets@pevelecarembault.fr.

La Pévèle Carembault vous invite à un **CABARET**

Vous avez 65 ans et plus ?

La Pévèle Carembault vous invite à un cabaret (durée : 1h30)
le mardi 28 septembre à la salle des fêtes de Thumeries
à l'occasion de la semaine bleue

La troupe "LÉGENDES" d'Esther Malone rend un hommage vibrant à Mike Brant, France Gall, Johnny, Luis Mariano... et bien d'autres !



3 chanteurs et 3 danseurs vous font vivre un moment inoubliable.
Découvrez les artistes dans de magnifiques costumes : un spectacle à ne pas manquer !

L'entrée au spectacle est prise en charge par la Communauté de communes. Un transport en bus est possible, sous réserve de la situation sanitaire. L'heure du spectacle et la confirmation du transport, vous seront communiquées par la Pévèle Carembault, par courrier.

Déposez votre bulletin d'inscription en mairie avant le 30 août

**INFO
DERNIÈRE MINUTE**



Le département du Nord nous informe que des travaux pour la pose de la fibre sont programmés sur la route départementale reliant La Neuville à Phalempin (RD 62A) du 23 août au 24 septembre.

La circulation sera alternée et la vitesse réduite à 30km/h.

TRAVAUX

Plusieurs chantiers ont été menés dans la commune durant le premier semestre. Nous vous invitons à les découvrir.

RÉNOVATION ET AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE

Ces travaux ont débuté en mars et se terminent actuellement. Découvrez en images les réalisations.



Le cimetière a été agrandi afin de proposer de nouveaux emplacements. Les espaces ont été enherbés et deux nouvelles allées ont été créées. Une clôture avec portail a été ajoutée ainsi que des plantations de hêtres de long du mur d'enceinte.

Trois composteurs financés par la CCPC ont été installés afin de recevoir les déchets verts. Une signalétique vous explique les déchets verts acceptés.



Dix nouveaux columbariums ont été installés et le puits du souvenir a été déplacé afin de pouvoir installer un banc.



Un espace avec dix-sept cavurnes a été créé à l'arrière de l'église. Des plantations en automne viendront compléter cet aménagement.

Un enclos « poubelles » a été créé à l'entrée du cimetière.

La commune a prévu la plantation de quelques arbres colonnaires afin de végétaliser cet espace de recueillement.



Un parking pour personne à mobilité réduite a été réalisé derrière la mairie et vient compléter l'aménagement de la rampe d'accès. Des plantations d'arbustes seront réalisées en automne.



Compostage en cimetière



Ma commune s'engage pour l'environnement ! Dans le cadre de la gestion de vos déchets, des bacs de collecte ainsi que des composteurs sont mis à votre disposition.

Merci de votre geste citoyen.



TRI DES DÉCHETS

Trois composteurs ont été installés côté agrandissement du cimetière afin d'y déposer les déchets verts débarrassés des pots et emballages.



RÉNOVATION ET ISOLATION DE LA TOITURE DE LA MAIRIE



Les tuiles vieillissantes de la toiture de la mairie ont été remplacées . Afin de réaliser des économies d'énergie, des travaux d'isolation ont été réalisés avec laine de roche et plaques de plâtre. Trois velux ont été installés.

Ces travaux ont bénéficié de subventions du département et de l'état représentant 80% du montant de l'investissement.

RÉNOVATION DES PEINTURES EXTÉRIEURES DE L'ÉCOLE



Les boiseries extérieures de l'école et de la salle La Clairière ont été décapées par sablage afin d'enlever l'ancienne peinture .

Certaines parties endommagées ont été remplacées . La nouvelle peinture a été appliquée en juillet durant les vacances scolaires.

FAUCHE TARDIVE DANS LE VERGER DE L'ÉCOLE

Dans le cadre de la gestion différenciée des espaces verts et afin de favoriser la biodiversité, les tontes dans le verger sont espacées depuis quelques années.

Des cheminements piétons sont proposés, permettant aux neuvillois de profiter de cet espace de nature et de promenade apprécié .



LES ACTIVITÉS

Découvrez les activités proposées tout au long de l'année à La Neuville .

LES ATELIERS « GYM »

Animées par Cécile, les séances reprendront dès le 13 septembre 2021.

La salle La Clairière permet d'accueillir habitués et nouveaux âgés de 55 ans et plus pour :

La gym mémoire le lundi de 9h30 à 11h

Remise en forme basée sur des exercices physiques adaptés et sur des activités de mémoire.

La multi gym le vendredi de 9h05 à 10h05

Remise en forme renforcée basée sur des exercices physiques adaptés plus soutenus (multigym).

Le travail est sérieux et la bonne humeur assurée !



Les inscriptions se dérouleront lors des premières séances (13 et 17 septembre salle « La Clairière ».)

Prévoir un certificat médical, la fiche d'inscription remplie (disponible sur le site de la commune mairiedelaneuville.eklablog.fr) ainsi que le règlement par chèque. Le nombre de place est limité. Il n'y a pas de cours durant les vacances scolaires.

Tarifs :

Cours du lundi (gym mémoire) : 95€

Cours du vendredi (multigym) : 85€

Cours du lundi et du vendredi (les 2 cours) : 115€

Renseignements

Elisabeth Cortequisse : 06 60 72 70 88

LES ATELIERS « THÉÂTRE »

Les cours de l'association **En Aparté** ont lieu dans la salle La clairière .

Les cours sont dispensés :

- le lundi de 18h30 à 19h30 pour le groupe primaire et début collège.
- le lundi de 20h à 21h30 pour le groupe adulte.
- le mercredi de 15h à 16h pour le groupe primaire (7-11 ans)
- le mercredi de 16h à 17h pour le groupe collège
- le mercredi de 17h à 18h20 pour le groupe fin collège et lycée



Tarifs

cours de 1 h/ semaine : 190 €
cours de 1h 30 / semaine : 230 €

Pour toute question ou préinscription, vous pouvez contacter l'Association En Aparté :

Mail: asso.enaparte@yahoo.com

Tel: 06 60 92 10 81

LES JEUDIS DE LA CLAIRIÈRE

Les membres du club "Les jeudis de la Clairière" peuvent à nouveau se retrouver 2 fois par mois, le jeudi après-midi, (généralement le 1^{er} et le 3^{ème} du mois) dans le respect des règles sanitaires.



Les membres du club se réuniront **salle La Clairière de 14 h30 à 16h30** pour se divertir en jouant aux cartes, à différents jeux de société ou simplement en discutant autour d'un café ou d'un thé.

Les 1ères rencontres sont prévues les 2 et 16 septembre 2021.

Merci de venir avec votre masque et pass sanitaire

Participation : 2€ la séance

Jeunes retraités n'hésitez pas.

Pour tout renseignement :

Didier Escuriol

07.50.80.67.19

LES ATELIERS « ÉVEIL MUSICAL »

Géraldine vous propose de passer un bon moment en musique avec votre enfant dans le cadre d'un



Atelier d'éveil musical parents-enfants

un mercredi et un dimanche par mois de 9h30 à 10h30 et de 11h00 à 12h00 dans la salle La Clairière.

Il s'agit en plus d'un éveil musical, d'un moment privilégié favorisant le lien parent-enfant. Temps d'écoute, chants, comptines, jeux de doigts, chansons à gestes, jeux dansés, percussions corporelles, découverte d'instruments, chansons signées, manipulation de petites percussions ou encore exploration sonore leur permettent de s'épanouir de manière ludique.

Chaque séance est articulée autour d'un thème et les audios des chansons sont envoyés peu après pour prolonger le plaisir à la maison! Les ateliers sont ouverts aux bébés et aux enfants jusqu'à 7 ans. Les fratries sont donc les bienvenues!

Tarifs de cette "heure en-chant-ée" !

- 15€ pour 1 enfant
- 25€ pour 2 enfants d'une même fratrie
- 35€ pour 3 enfants d'une même fratrie

accompagnés par 1 ou 2 adultes (en fonction des conditions sanitaires).



Premières séances : 15 et 19 septembre, 6 et 10 octobre, 1er et 5 décembre

Tél: 06 86 85 18 86

LES ACCUEILS DE LOISIRS DU MERCREDI

La Communauté de Communes Pévèle Carembault organise chaque mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h les accueils de loisirs pour les enfants des communes du territoire à partir de 3 ans.

Pour les parents qui le souhaitent, une garderie est assurée par l'équipe d'animation dès 7h30, et jusque 18h30.

Un service de restauration est proposé chaque mercredi midi.



Les accueils les plus proches de notre commune sont proposés à Thumeries, Wahagnies, Attiches et Mons en Pévèle.

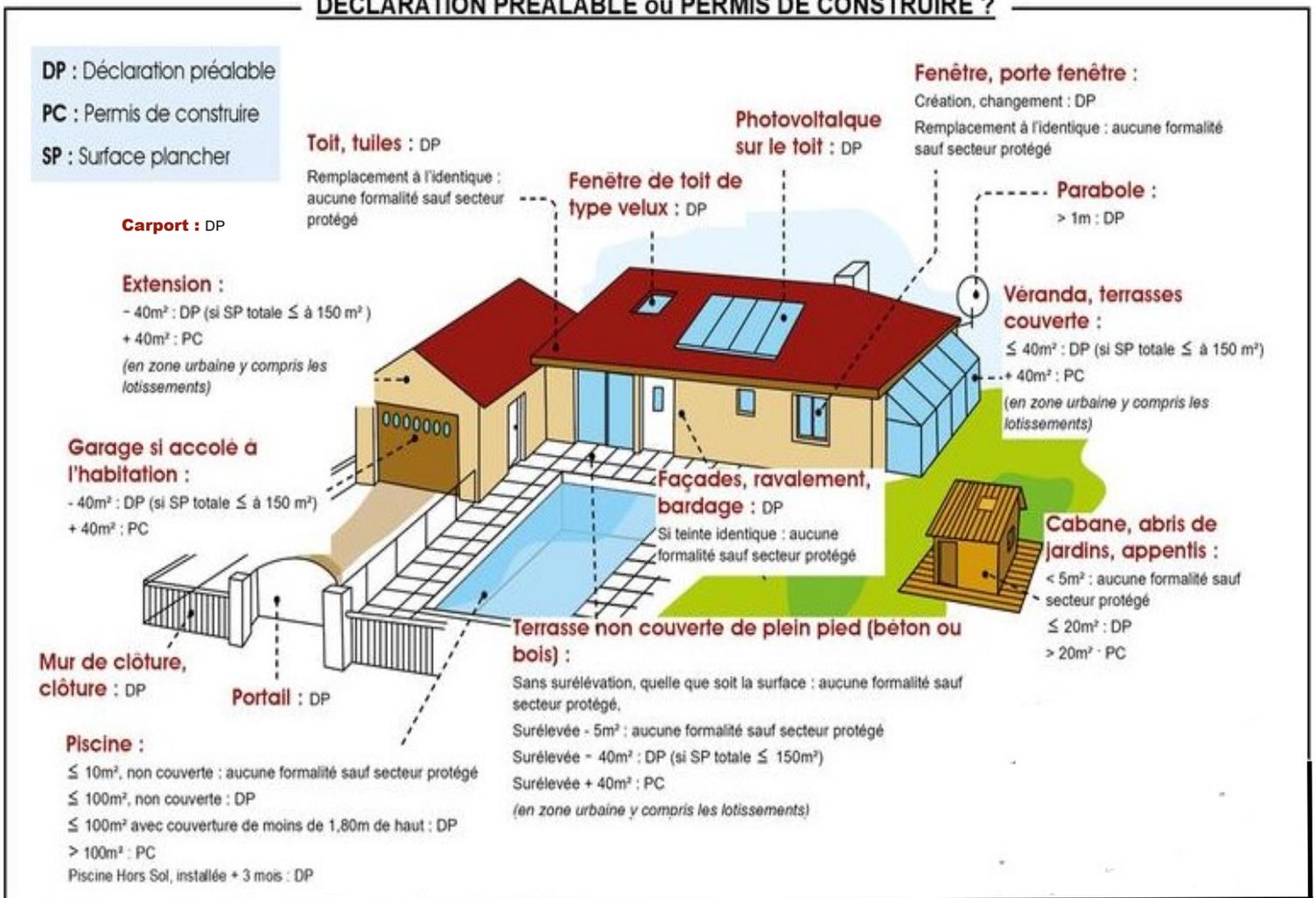
J'ENVISAGE DES TRAVAUX: À SAVOIR...

**Vous envisagez de réaliser des travaux sur votre propriété
Une démarche en mairie est peut-être nécessaire afin d'obtenir l'autorisation de commencement des travaux.**

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. Il s'agit le plus souvent d'une déclaration préalable ou d'une demande de permis de construire selon le cas.

Retrouvez toutes les informations utiles ci-dessous et n'hésitez pas à contacter la mairie pour tout renseignement complémentaire.

DÉCLARATION PRÉALABLE ou PERMIS DE CONSTRUIRE ?



BENNE À GRAVATS

Vous souhaitez installer une benne devant chez vous pour évacuer vos gravats ou vos encombrants?



Une demande d'autorisation d'occupation temporaire de l'espace public est nécessaire auprès de la mairie.

PLAN LOCAL D'URBANISME



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) définit les orientations et règles d'aménagement à l'échelle de la commune. Si vous envisagez des travaux, vous pouvez le consulter à partir du site de la commune (mairiedelaneuville.eklablog.fr) ou sur le géoportail de l'urbanisme (geoportail-urbanisme.com)

DES NUMÉROS PRATIQUES À CONSERVER

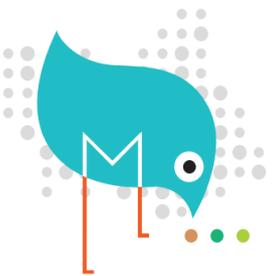
<u>Numéros d'urgence</u>		<u>Numéros pratiques</u>	
Centre Anti-Poison de Lille	03 20 44 44 44	Mairie de La Neuville	03 20 86 97 67
C.H.R de Lille	03 20 44 59 62	CCPC	03 20 79 20 80
Centre Hospitalier de Seclin	03 20 62 70 00	SNCF Renseignements	36 35 ou 08 92 35 35 35
SOS Mains	08 26 20 95 75	Trésorerie de Phalempin	03 20 90 24 62
Centre de traitement des brûlés	03 20 44 42 78	Préfecture de Lille	03 20 30 59 59
Enfance maltraitée	119	Allo Service Public	39 39
Violences conjugales	3919	Maison de l'Avocat	03 20 55 73 45
Plateforme sexualité, IVG et-contraception	0800 081 111	Tribunal d'instance de Lille	03 61 05 40 00
ENEDIS	09 726 750 59	Tribunal de commerce	03 20 36 65 45
NOREADE	03 27 99 80 00	Tribunal de grande instance	03 20 78 33 33
GRDF	0 800 47 33 33	Médiateur de la République	03 27 93 59 59
		SOS Justice	08 842 846 37
		LPA	03 20 52 53 32
		Déchetterie de Thumeries	03 20 86 40 41
		Esterra	0806 900 116
		Médecin La Neuville	03 20 86 31 74
		Pharmacie Phalempin	03 20 90 24 72 ou 03 20 90 30 42

Le 2 juillet, 16 CM2 qui entrent au collège ont reçu un dictionnaire offert par la municipalité à l'issue d'une cérémonie sympathique dans le verger de l'école. Les enseignants, le personnel communal et les bénévoles de la médiathèque ont été chaleureusement remerciés à cette occasion.

RÉTRO



Spectacle surprise en forêt à l'issue de la promenade découverte du 11 juillet organisée par l'Office du tourisme de la CCPC.



GRAINES DE CULTURE(S)

Réseau des médiathèques en Pévèle Carembault

MÉDIATHÈQUE DE LA NEUVILLE

Votre médiathèque est située près de l'église, dans la salle des quatre saisons.

Mail : bibliotheque.laneuville@wanadoo.fr

L'équipe des bénévoles, vous accueille :

- le mardi de 16h à 17h30
- le dimanche de 10h30 à 12h

NOUVEAUTÉS

pass COVID-19 sanitaire en bibliothèque

Informations pratiques pour les lecteurs du réseau Graines de Culture(s)

Je présente mon pass sanitaire pour entrer dans la médiathèque



CONSULTABLES GRATUITEMENT EN LIGNE AVEC L'ABONNEMENT



Beaucoup d'autres titres ainsi que 50 000 livres numériques disponibles 24h/24 pour une inscription annuelle de 10€ dans votre médiathèque. Gratuit pour les moins de 18 ans.

Naissances		Décès	
31 mai 2021	Ava-Rose EVRARD	11 juillet 2021	Monique DUBAR
17 juillet 2021	Aure MARTINET	06 août 2021	Georgette PISKOREK
21 août 2021	Gaston VERRIEST	20 août 2021	Pierre LAURENT

Directeur de publication : Thierry DEPOORTERE **Rédaction:** Commission information **Imprimé en 300 exemplaires**
 Mairie de La Neuville : 50, rue du Général de Gaulle 59239 LA NEUVILLE 03 20 86 97 67
 Mail : laneuville.mairie@orange.fr Site : <http://mairiedelaneuville.eklablog.fr>